

naires de Londres ont pris fin et les deux parties ont accepté de se rencontrer à un autre endroit après une période de réflexion et de consultation.

### LES PÉNITENCIERS

#### LE POSTE DE COMMISSAIRE SUPPLÉANT— L'OPPORTUNITÉ DE LA NOMINATION D'UNE FEMME

A l'appel de l'ordre du jour.

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway):** Je voudrais poser une question au solliciteur général. Étant donné l'inquiétude manifestée durant la fin de semaine par l'*Elizabeth Fry Society* à la suite de la récente nomination d'un surintendant suppléant à la prison des femmes à Kingston, le ministre n'examinerait-il pas la possibilité de nommer une femme commissaire suppléant des pénitenciers?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'engage le député à faire inscrire cette question au *Feuilleton*.

### LES PÊCHERIES

#### LE SAUMON DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE— CLARIFICATION DE DÉCLARATIONS SUR LA PÊCHE EN HAUTE MER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** J'aimerais poser une question au député de Grand Falls-White Bay-Labrador en sa qualité de secrétaire parlementaire du ministre des Pêcheries. Il pourrait peut-être la tenir pour préavis; le ministre pourrait y répondre à son retour. Ma question découle d'une part de la déclaration faite vendredi dernier par le ministre des Pêcheries et d'autre part du communiqué émis par le ministère lui-même.

Comme en fait foi la page 5358 du *hansard*, le ministre des Pêcheries a dit:

D'autre part, je tiens à bien préciser que le gouvernement canadien n'a pas l'intention d'autoriser la pêche au filet au saumon en haute mer.

Selon un communiqué émanant de Vancouver le même jour, le Canada a donné l'assurance que les pêcheurs canadiens ne seraient pas autorisés à pêcher sans restriction en haute mer. Le ministre voudrait-il dissiper ces contradictions, y compris l'absence des mots «sans restriction» dans la déclaration faite par le ministre à la Chambre, ce qui change les choses du tout au tout?

**M. C. R. Granger (secrétaire parlementaire du ministre des Pêcheries):** Puis-je tenir la question pour préavis?

### L'INDUSTRIE

#### LA FERMETURE DE L'USINE DE PIÈCES D'AUTOMOBILE À BEAVERTON (ONTARIO)

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. W. C. Scott (Victoria, Ont.):** Je voudrais poser une question au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration à propos de la main-d'œuvre. Le ministre dirait-il à la Chambre s'il a reçu un télégramme d'un certain M. Benson, représentant international des Travailleurs unis de l'automobile relativement à la fermeture de *Lake Simcoe Industries* à Beaverton (Ont.)? Si c'est le cas, quelle initiative prendra-t-il pour pallier le grave état de choses signalé dans le télégramme?

**M. l'Orateur:** Je doute que cette question présente un intérêt général. Le député pourrait communiquer directement avec le ministre, ou s'il pense que la question est urgente, il pourrait peut-être la débattre après 10 heures.

**M. Scott (Victoria, Ont.):** A 10 heures, monsieur l'Orateur.

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

#### L'ÉTUDE DE NOUVELLES MESURES DE SÉCURITÉ PAR LES DÉPUTÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Ma question s'adresse au premier ministre. Elle a trait aux discussions qui se poursuivent et aux nouvelles que publient les journaux sur la nécessité d'accroître la sécurité au Parlement. Le premier ministre n'est-il pas d'avis que toutes les mesures devraient d'abord être examinées par les membres du Parlement, car l'histoire prouve qu'en multipliant les mesures de défense ou de protection on incite souvent à la violence. Au lieu de renforcer la sécurité ici, on devrait laisser les députés en venir à une décision qui ne mettrait pas les hommes d'État ou les hommes politiques du Canada dans une situation semblable à celle qui existe dans certains autres pays où les mesures en vigueur semblent provoquer les délinquants en puissance.

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Je souscris à ce que le très honorable représentant vient de dire. J'espère que la Chambre des communes examinera toutes les mesures projetées avant qu'on y donne suite. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de craindre des mesures précipitées et extravagantes qui violeraient les droits des Canadiens